



Syndicat Indépendant de l'Enseignement du Second degré



Syndicat Indépendant Académique
de l'Enseignement Secondaire Aix Marseille
<http://www.siaes.com>

Fédération Autonome de l'Éducation Nationale



☰ La Renardière III Bât Q 13170 LES PENNES MIRABEAU

☎ 04 91 34 89 28 📱 06 80 13 44 28 🏠 jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr <http://www.sies.fr>

Une volonté de faire disparaître le latin, le provençal et plus généralement les enseignements optionnels.

Certains établissements se distinguent en proposant l'enseignement du latin, du grec, du provençal ou d'autres disciplines optionnelles sur des créneaux horaires suffisamment dissuasifs pour faire fortement chuter le nombre d'élèves inscrits. Une autre stratégie mise en œuvre consiste à empêcher les enseignants de promouvoir l'option auprès des élèves et des parents et/ou refuser des inscriptions. Ainsi, le nombre d'heures dans la DHG diminue au fil des ans, jusqu'à la disparition totale de l'option dans l'établissement. Cela se traduit par un service partagé sur 3 ou 4 établissements pour les professeurs de ces disciplines et par un appauvrissement de l'offre d'options faite aux élèves et aux familles. L'autonomie des établissements, devenant celle des chefs d'établissement, entraîne une déréglementation et une rupture de l'égalité républicaine face à l'instruction sur le territoire.

*Absurdité : un chef d'établissement a tenté de confier l'intégralité des heures de latin aux enseignants de lettres modernes et d'attribuer un service complet en français au professeur de lettres classiques. Le **SIES** est immédiatement intervenu pour faire respecter les attributions et les compétences des professeurs de lettres classiques et celles des professeurs de lettres modernes.*

Le SIES - FAEN rappelle son attachement à l'enseignement des langues anciennes et régionales.

Extrait du « *Courrier du S.I.A.E.S.* » n° 58 - Septembre 2013